

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0010043

Optique

119994

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : MA579 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FAKIH

HICHAM

Date de naissance : 16/10/1973

Adresse : 09, Rue Ned Gauthier, 1^{er} Et^e, Appartⁿ 1
BELVEDERE - CASABLANCA

Tél. : 061 899 779 Total des frais engagés : 26.00,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Najoua GHAZAL
Psychiatre - Psychothérapeute
7, Rue Najib Mahfoud, Qu. Gauthier
5222 1121 - Fax : 05 22 27 27 15
Casablanca -

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Dr. FAKIH Hicham Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Anxiété

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 22/06/2022

Signature de l'adhérent(e) : FAKIH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes Le 20/06/2022	Natures des Actes C 3	Nombre et Coefficient 3	Montant détaillé des Honoraires 5000,00	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes Dr. Najoua GHAZAL Psychiatre - Psychothérapeute Naib Mahfoud, Qu. Gauthier Casablanca - Tel: 05 22 21 11 21 - Fax: 05 22 27 27 15
----------------------------------	--------------------------	----------------------------	--	--

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur 	Date 20/06/2022	Montant de la Facture 2100,00
--	--------------------	----------------------------------

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
	G			
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
	H			
	D			
	B			
	G			
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. Najoua GHAZAL
Psychiatre - Psychothérapeute

204,00

LOT: 1072261
PER: 12-2023
PPV: 79,30DH

LOT: 1072261
PER: 12-2023
PPV: 79,30DH

الدكتورة نجوى غزال
مراض النفسية والعصبية

LOT 0106295
EXP 10/24
PPV 83DH10

204,00

204,00

LOT: 1072261
PER: 12-2023
PPV: 79,30DH

LOT: 1072261
PER: 12-2023
PPV: 79,30DH

LOT: 1072261
PER: 12-2023
PPV: 79,30DH

T/R FAKH Hicham
gx 79,30

Valpro 500LR.

2x 83,10 lepmalin

Prisdel 1mg

2x 13,30 lepmalin

Antecet S

3x 204,00

Aminor 200

Uu

2x 100,20

17, rue Najib Mahfoud - Quartier Gauthier - Casablanca - Tél. : 0522 22 11 21 - Fax : 0522 27 27 15 - الهاتف: 0522 22 11 21 - الفاكس: 15 - محفوظ - حي گوتی - الدار البيضاء - المغرب

Casablanca, le 20-6-2022

LOT 0106295
EXP 10/24
PPV 83DH10

ART CP B20
PER: 02.2022
P.P.V: 13DH30

LOT 0106295
EXP 10/24
PPV 83DH10



200807
200

LOT 0106295 LOT 0106295
EXP 10/24 EXP 10/24
PPV 83DH10 PPV 83DH10

LOT 0106295 LOT 0106295
EXP 10/24 EXP 10/24
PPV 83DH10 PPV 83DH10